

La Fondation Léopold Bellan pose la première pierre d'un futur pôle médico-social à Montesson (78)

PARIS, 22 FÉVRIER 2017 – CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) ET RECONSTRUCTION DE L'ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT) SUR UN MÊME SITE. À MONTESSON, LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN MÈNE UNE AMBITIEUSE OPÉRATION AU SERVICE DES PLUS FRAGILES.

La première pierre des travaux de construction du futur pôle médico-social à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap a été posée ce jour en présence de l'ensemble des partenaires qui ont soutenu financièrement ce projet ambitieux porté depuis plusieurs années par la Fondation Léopold Bellan. « *Ce projet vient renforcer la présence de la Fondation dans le département des Yvelines dans lequel elle est, avec près de 1 000 lits et places, très fortement implantée* », s'est félicité Bernard de Lattre, le président de la Fondation, lors de son intervention.

Sur un même terrain, acquis auprès du Centre hospitalier Théophile Roussel (CHTR), vont être érigés deux bâtiments situés dans un environnement verdoyant et préservé le long de la Seine :

- Un EHPAD, habilité à 100 % à l'aide sociale, de 84 lits (dont 4 d'hébergement temporaire) et 10 places en Centre d'accueil de jour. Cette résidence, construite sur 3 étages, comportera notamment 2 unités Alzheimer sécurisées de 14 lits chacune.
- Un ESAT qui permettra d'accueillir 90 travailleurs handicapés souffrant de handicap mental ou psychique dans des lieux confortables, fonctionnels et adaptés aux activités commerciales de l'établissement (entretien et création d'espaces verts, nettoyage de voirie, imprimerie-mailing et sous-traitance et conditionnement). L'ESAT actuel, déjà situé sur une parcelle du CHTR, va donc être déplacé et agrandi.

Bernard de Lattre, a tenu à rappeler que ce projet avait bénéficié, de longue date, du soutien des directeurs successifs du CHTR et de la ville de Montesson. La municipalité, qui confie déjà ses travaux de voirie à l'ESAT, « *a accepté de nous aider dans ce projet en nous donnant l'assurance qu'elle réservait 8 logements sociaux pour les futurs salariés de l'EHPAD et en garantissant l'emprunt immobilier* », a-t-il salué.

Outre ces deux partenaires locaux, cette opération a notamment reçu le soutien de la région Ile-de-France, du conseil départemental des Yvelines, de la CNSA, de l'ARS, des différentes caisses de retraite AGIRC-ARRCO et de l'État pour l'ESAT, a encore précisé le Président de la Fondation Léopold Bellan qui a remercié « *chacune des autorités présentes pour leur action, leur implication et leur soutien, dans un contexte économique difficile, pour un projet au service des plus fragiles.* »

Montant total de l'investissement : près de 19 M€ (15 M€ pour l'EHPAD et 3,60 M€ pour l'ESAT). ➡

À PROPOS DE LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN

La Fondation Léopold Bellan est un acteur majeur du secteur non-lucratif sanitaire et social et médico-social. Elle gère un réseau de 66 établissements et services, soit plus de 4 000 lits et places et 300 000 heures d'aide à domicile et emploie plus de 2 500 salariés. Aux côtés de ces professionnels, 300 bénévoles participent à l'accompagnement :

- des tout-petits,
- des enfants, jeunes et adultes en situation de handicap mental, psychique ou sensoriel,
- des enfants et jeunes en danger ou en difficulté sociale,
- des personnes âgées,
- des malades.

Principalement implantée en région parisienne (75 – 77 – 78 – 91 – 92 – 93 – 94), la Fondation est également présente dans les départements de l'Oise (60), d'Eure-et-Loir (28) et d'Indre-et-Loire (37).

Institution laïque, la Fondation Léopold Bellan défend des valeurs de solidarité, de fraternité et de respect des autres. Elle accueille ou accompagne sans distinction d'origine, d'appartenance religieuse ou de moyens, les personnes qui la sollicitent.

Créée en 1884 par Léopold Bellan, l'un des précurseurs de l'aide sociale, l'association fut reconnue d'utilité publique en 1907. Elle a obtenu le statut de Fondation reconnue d'utilité publique en 1996. ■

Contact

Marie-Christine Robert
Secrétaire générale

Tél. : 01 53 42 11 60

marie-christine.robert@fondationbellan.org